

Avis public

Réserve nationale de faune de Tintamarre (Nouveau Brunswick)

– entretien courant : mise à niveau de l'infrastructure de milieux humides construite

– Période de consultation publique

13 septembre, 2021 – La Service canadien de la faune doit déterminer si le projet proposé, Réserve nationale de faune de Tintamarre (Nouveau Brunswick) – entretien courant : mise à niveau de l'infrastructure de milieux humides construite, situé à La réserve nationale de faune de Tintamarre est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

Afin de contribuer à une prise de détermination éclairée, La Service canadien de la faune invite(s) le public à formuler des commentaires sur cette détermination. Tous les commentaires reçus seront considérés comme publics [et pourraient être publiés en ligne]. Pour de plus amples renseignements, les personnes sont invitées à consulter l'avis sur la protection des renseignements personnels <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/Protection?&culture=fr-CA> sur le site Web du Registre.

Les commentaires écrits peuvent être présentés **d'ici le 13 octobre, 2021** à :

Andrew Kennedy – Coordonnateur des aires protégées
17 ruelle Waterfowl, Sackville NB E4L 1G6
(506)-364-5077
andrew.kennedy@ec.gc.ca

Le projet

Canards Illimités Canada propose d'entreprendre des travaux d'entretien courant et de mise à niveau de l'infrastructure de milieux humides construite dans la réserve nationale de faune de Tintamarre.

La portée du projet comprend l'enlèvement de la végétation incompatible le long des digues construites existantes situées dans la RNF. Les digues seront nivelées et recouvertes de till glaciaire provenant d'une source locale. Les travaux proposés seront effectués en l'hiver, lorsque le sol sera gelé; les perturbations pour les oiseaux migrateurs et les autres espèces sauvages seront donc minimales. Toutes les mesures nécessaires pour contrer l'envasement possible seront prises, notamment l'utilisation de clôtures anti-érosion. Toutes les surfaces exposées seront couvertes de paillis de foin lorsque les travaux de construction seront terminés, et elles seront ensemencées d'espèces de graminées indigènes au printemps. La longueur des digues à réparer est d'environ 2 500 mètres.